

## Innovation de l'Amarrage après un stage Ecett

### chez APGSE, Le Mans (France)

#### Les « séjours de rupture » de Cap Solidarité

##### **1. Qu'avez-vous fait au retour de votre stage ?**

Nous avons fait ce stage en 2007 et pendant 48 heures Bernard Lesbros et sa femme nous ont expliqué et montré comment fonctionnaient les séjours de rupture qu'ils organisaient en Afrique pour des adolescents aux comportements compliqués. Les séjours de rupture de l'APGSE durent un an et leur philosophie de travail est analytique alors que notre approche est systémique, mais les résultats semblaient positifs et cette pratique nous a convaincus. Dès notre retour, nous avons donc adapté cette bonne pratique à notre réalité : séjours limités à des mandats de trois mois, implication des familles avant et après le départ du jeune et articulation avec l'expérience que nous avons déjà en sport-aventure et en séjours humanitaires au Bénin.

##### **2. Comment avez-vous géré la communication avec l'équipe pour qu'elle accepte cette innovation ?**

Nous avons présenté à notre Conseil d'administration un projet pédagogique de 25 pages (avant, pendant et après les séjours de rupture), mais le moment ne semblait pas encore opportun et nous avons rangé le projet dans un tiroir jusqu'au jour où un représentant de la Ministre de la Jeunesse m'a interpellé en disant son intérêt pour ce genre de formule d'aide aux jeunes. J'ai immédiatement sorti le projet de mon tiroir et cela répondait exactement à ses attentes. On a alors reçu un financement comme « projet pilote » qui a été renouvelé d'année en année.

##### **3. Quelle innovation avez-vous donc apporté dans votre institution ?**

Nous avons donc lancé le projet « Cap Solidarité », des séjours de rupture au Bénin pour des jeunes en grande difficulté. L'objectif pour le jeune est de rompre avec son contexte de vie habituel, être confronté à de nouveaux repères, et expérimenter de nouveaux modes de relations interpersonnelles.

Ce projet s'étend sur plusieurs mois :

D'abord, un mois de préparation en Belgique (préparation administrative, médicale et formation à l'interculturalité)

Ensuite, le séjour : trois mois en immersion dans un village béninois (Le jeune vit au rythme de sa famille d'accueil, s'investit dans le village, aide son chef de famille dans son travail, teste différents métiers, vit des moments d'échange avec son éducateur).

Enfin, le jeune bénéficie d'un accompagnement de deux à quatre mois avec l'équipe éducative afin de mettre en place ses projets en Belgique.

Comme l'expérience s'est montrée très positive, en 2016, le Cabinet de la Ministre a agréé l'Amarrage de façon permanente pour l'organisation de ces séjours de rupture.

#### 4. **Avez-vous déjà évalué si cette innovation est satisfaisante ?**

- Avantages de l'innovation : Cette innovation au sein de l'Amarrage a permis une diversification des prises en charge, et permet aujourd'hui d'offrir de nouvelles réponses (parfois plus adéquates) aux problématiques des jeunes. En effet, bien que le retour ne soit pas toujours facile, le jeune qui revient d'un séjour de rupture a été valorisé dans ce projet, a été au bout d'une expérience positive et peut être fier de lui.
- Difficultés liées à l'innovation : Nous avons dû petit à petit nous adapter par rapport aux réalités de terrain. Par exemple, après un certain temps, nous sommes passés de ce projet qui était collectif à un projet individuel. Les expériences de séjours en groupe se sont avérées compliquées, les jeunes se tirant vers le bas.  
La coordination du projet en Belgique et au Bénin a aussi été difficile au début et nous avons mis en place des outils au niveau de la communication et des réunions téléphoniques, par exemple.  
Enfin, la phase de retour en Belgique a toujours été plus difficile et nous avons donc intensifié l'accompagnement éducatif au retour et créé différents outils pour faire sens, créer du lien (stages action, centre de jour).
- Améliorations possibles : Il est toujours possible d'améliorer, d'innover, de créer d'autres outils surtout pour l'accompagnement au retour (développer davantage le Peer coaching). Une grande amélioration a été aussi d'ouvrir ces projets rupture à d'autres destinations que le Bénin : c'est ainsi que, depuis un an maintenant, des séjours ont lieu en France, en Moldavie et en Roumanie.

#### 5. **Quel a été le coût de cette innovation ?**

Le coût humain : une équipe motivée, dynamique et enthousiaste qui a su oser et « risquer autre chose ».

Le coût financier : Pour 8 jeunes pris en charge simultanément dans le cadre d'un projet rupture pour une période de 6 à 8 mois, le coût est d'environ 100 € par jour par jeune. Les subventions nous sont octroyées par la fédération Wallonie-Bruxelles, et plus particulièrement le Ministère de l'Aide à la Jeunesse. Pour ces projets, nous accueillons des jeunes en danger et en grande difficulté qui n'accrochent plus à aucun autre projet et qui mettent toutes les autres solutions en échec, et aussi des jeunes ayant commis des faits qualifiés infraction. Il s'agit donc d'un public vulnérable et donc susceptible d'être pris en charge en IPPJ, dont on sait que le coût en régime fermé est de 500 € par jour.

\*\*\*\*\*